



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE  
2, voie André Rossi  
02310 CHARLY-SUR-MARNE

Tel : 03 23 82 24 69

accueil.c4@c4charly.fr  
www.communaute-charlysurmarne.fr

À l'attention des habitants de Bézu-le-Guéry  
À Charly-sur-Marne, le 09 avril 2024

Madame, Monsieur,

Suite au courrier qui vous a été distribué le vendredi 29 mars 2024, vous communiquant les dates de récupération de vos bacs, **notre prestataire nous a indiqué qu'une erreur système ne permettrait finalement plus aux cartes déchèterie d'accéder aux colonnes récemment installées, qui vont remplacer la collecte en bac en porte-à-porte.**

Chaque foyer doit donc désormais posséder un badge qui sera utilisable pour l'accès aux colonnes et à la déchèterie. Sans ce dernier, vous n'aurez plus aucun moyen d'évacuer vos déchets ménagers à partir de la mise en fonctionnement des colonnes.

De ce fait, la Communauté de Communes organise une permanence, à la mairie de Bézu-le-Guéry, le **MERCREDI 10 AVRIL 2024**, de 13h30 à 17h00, afin de procéder à l'échange de votre carte d'accès à la déchèterie par un badge.

Cet échange sera gratuit, nous vous demandons simplement de nous rapporter votre carte d'accès et de nous présenter votre carte d'identité.

De plus, si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité d'obtenir sur place un second badge contre une caution de 15 € (chèques uniquement) ou à l'accueil de la Communauté de Communes (paiement CB, espèces ou chèque).

La Communauté de Communes organisera également une permanence le **samedi 13 avril 2024**, de 9h30 à 12h00, pour récupérer votre badge.

Si vous ne pouvez pas passer à l'une ou l'autre des permanences pour raison de santé ou d'emploi du temps, nous vous remercions de nous le faire savoir dès la prise de connaissance de cette information, par mail ([v.prieur@c4charly.fr](mailto:v.prieur@c4charly.fr)) ou par téléphone (03 23 82 54 88), en nous précisant vos disponibilités.

ATTENTION, la commune de Bézu-le-Guéry n'est pas responsable de ces échanges nous vous remercions donc de contacter la Communauté de Communes pour toute demande d'informations.

Nous sommes navrés de la gêne occasionnée indépendante de notre volonté et comptons sur votre participation.